



SARL B.ROGER SERVICES  
 29 Rue de Fontaine  
 62134 PREDEFIN  
 Tél : 06.44.01.71.70  
 Mail : b.rogerservices@laposte.net  
 SIRET : 823 509 575 00010  
 NAF : 8559B  
 TVA : FR 41 823 509 575

## PROGRAMME DE FORMATION: Recyclage, Préparation à l'Habilitation Électrique Personnel électricien

BR, BC, B2V

### FICHE DESCRIPTIVE DE LA FORMATION :

#### Objectif de la formation :

- Être capable de mettre en œuvre les consignes de sécurité prévues par NF C18 510
- Donner les prescriptions de sécurité électrique conformément aux décrets N°2010-1118 du 22 Septembre 2010
- Donner aux participants les connaissances et savoir-faire lui permettant de connaître les risques électriques et savoir s'en protéger et d'effectuer des interventions simples sur les installations électriques basses

Durée : 2 journées (7 heures par jour)

Lieu : en intra ou en extra

Nombre de participants : 6 participants maximum

Date(s)formation : à définir

Tarif : nous consulter pour plus d'info

#### Pré-requis:

- Avoir fait la formation initiale ou un recyclage (**nous fournir obligatoirement une attestation de formation**)
- Posséder des compétences techniques en électricité est obligatoire
- Etre capable de comprendre les consignes de sécurité (orales et écrites)
- Etre obligatoirement muni des équipements de protection individuelle (tenue de travail, chaussure de sécurité, écran facial, gants isolants...) pour effectuer les travaux pratiques.

#### Public concerné :

- Tout électricien chargé d'assurer des consignations sur des ouvrages électriques en BT
- Exécutant électricien devant effectuer des travaux d'ordre électrique sous les ordres d'un chargé de travaux habilité B2/H2 ou d'un chargé d'intervention habilité BR
- Si une ou des personne(s) en situation de handicap doit (vent) intégrée(s) la formation, il faut impérativement nous contacter afin de réaliser une étude spécifique d'intégration

#### Moyens pédagogiques et techniques :

- Livret pédagogique, Supports audiovisuels
- Local électrique, équipements de protection, outillages, matériels électroportatifs
- Salle adaptée aux nombres de participants





### Modalités Pédagogiques :

- Exposé théorique complété par des exercices
- Utilisation de votre installation électrique

### Moyens d'encadrement :

- Le formateur est diplômé en pédagogie, et dispose d'une expérience du terrain en électricité

## CONTENU DE LA FORMATION :

### Programme :

- Citer les zones d'environnement et donner leurs limites
- Citer les limites de son titre d'habilitation (autorisation et interdits, zones...)
  - ✓ Réaliser les opérations correspondantes à son titre d'habilitation
  - ✓ Repérer la zone de travail qui lui a été défini
  - ✓ Appréhender une zone de voisinage
- Donner les principes généraux de la prévention à appliquer au cours d'une opération d'ordre électrique (analyse des risques, consignation, mise hors tension, mise hors de portée, utilisation d'équipement de protection adapté...)
- Identifier, vérifier et utiliser les équipements de protection collective (barrière, écran, banderole, outillage isolé, VAT ...)
- Maîtriser l'usage des moyens de protection individuelle, leurs fonctions et leur vérification
- Enoncer les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés spécifiques aux opérations
  - ✓ Identifier, vérifier et utiliser le matériel et outillage appropriés
  - ✓ Identifier les ouvrages ou les installations et les zones d'environnement objet des opérations (domaines de tension, zone d'environnement, locaux réservés...)
- Décrire les opérations de la consignation et les documents associés dans différentes situations
- Nommer et rédiger les différents documents applicables dans le cadre des opérations (attestation de consignation, autorisation de travail, instruction de sécurité...)
- Lister les mesures de prévention à observer lors d'une opération (organiser, délimiter et signaler une zone de travail, éliminer un risque de présence tension dans la zone de voisinage renforcée)
- Expliquer les principes d'induction et de couplage capacitif et les risques associés
- Décrire la conduite à tenir en cas d'accident corporel, en cas d'incendie dans un environnement électrique

## VALIDATION DE LA FORMATION :

- Evaluation théorique en fin de formation
- Evaluation pratique d'exécution de tâches indiquées à l'aide du matériel, de l'outillage et de l'équipement nécessaires.
- Recyclage recommandé par la NFC 18 510 : tous les 3 ans

## SANCTION DE LA FORMATION :

- A l'issue de la formation, un avis et un titre d'habilitation sont adressés à l'employeur